

## **RÉUNION DU CONSEIL 2 MAI 2022**

Lundi, le 2<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022, une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 19 heures, à laquelle sont présents :

Mme Amélie Caron, conseillère;  
Mme Chantal Dansereau, conseillère;  
Mme France Bédard, mairesse;  
Mme Géraldine Catherine Plante-Desbiens, conseillère;  
Mme Line Toupin, conseillère;  
M. Patrice Moore, conseiller;

Est absent :

Siège n° 1 vacant;

Formant quorum sous la présidence de la mairesse France Bédard.

### **ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

Mme Nicole Adam, agente de bureau, assiste aussi à la séance à titre de secrétaire d'assemblée.

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

#### **2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
4. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2022
5. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 avril 2022
6. Approbation des comptes et salaires
7. Affaires nouvelles
  - 7.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
    - a) Entérination de la dépense liée au journal L'Hebdo Mékinac-Des Chenaux
    - b) Dépôt de l'offre de service du directeur général et greffier-trésorier intérimaire
    - c) Mandat à la firme Techni-Consultant concernant l'aménagement d'un jeu d'eau
  - 7.2. SÉCURITÉ PUBLIQUE
    - a) Autorisation et appui à la MRC des Chenaux pour une demande d'aide financière concernant la standardisation et l'optimisation de la sécurité incendie
  - 7.3. TRANSPORT
  - 7.4. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 7.5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
  - 7.6. LOISIR ET CULTURE

7.7. AUTRES

a) Demande de passage occasionnel de M. Auguste Parent

7.8. CORRESPONDANCES

7.9. Compte-rendu des dossiers

7.10. Compte-rendu de la Mairesse concernant la dernière réunion de la MRC des Chenaux

7.11. Autres questions relatives aux sujets de la séance

**2022-05-60**

**3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

De nommer Mme Nicole Adam secrétaire d'assemblée pour la séance régulière du 2 mai 2022.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

**2022-05-61**

**4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 AVRIL 2022**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 avril 2022 et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture durant la séance actuelle;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Patrice Moore et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2022.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

**2022-05-62**

**5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2022**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 avril 2022 et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture durant la séance actuelle;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Géraldine Catherine Plante-Desbiens et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 avril 2022.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

**2022-05-63**

**6. APPROBATION DES COMPTES ET SALAIRES**

Il est proposé par Line Toupin et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE les comptes et salaires suivants soient approuvés : aucun déboursé pour le mois d'avril. Les prélèvements portant les numéros 3134 à 3144, pour une somme globale de 48 408,45 \$. Les comptes à payer portant les

numéros 11826 à 11857 inclusivement et totalisant la somme de 26 814,72 \$. Les salaires au montant de 9 742,28 \$. Les listes sont conservées aux archives de la Municipalité, dans un cahier spécial prévu à cet effet comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

## **7. AFFAIRES NOUVELLES**

### **7.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2022-05-64**

#### **7.1.a) ENTÉRINATION DE LA DÉPENSE LIÉE AU JOURNAL L'HEBDO MÉKINAC-DES CHENAU**

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'entériner la dépense liée à une publicité dans le journal L'Hebdo Mékinac-Des Chebaux, dans le cadre du 20e anniversaire de la MRC des Chenaux au coût de 253 \$ plus taxes, pour 1-8 de page couleur.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

#### **7.1.b) DÉPÔT DE L'OFFRE DE SERVICE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER INTÉIMAIRE**

**2022-05-65**

#### **7.1.c) MANDAT À LA FIRME TECHNI-CONSULTANT CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT D'UN JEU D'EAU**

CONSIDÉRANT la nécessité de requérir des services professionnels en ingénierie et en architecture du paysage avant l'octroi d'un contrat à un entrepreneur dans le projet de l'aménagement d'un jeu d'eau;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la firme Techni-Consultant inc. au montant de 4 950 \$, plus les taxes afférentes;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser le Directeur général et greffier-trésorier par intérim à requérir les services professionnels de la firme Techni-Consultant inc. et de signer tous les documents requis.

D'autoriser la dépense de 4 950 \$, plus taxes et de prendre cette charge à même le fond général.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

## **7.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2022-05-66**

#### **7.2.a) AUTORISATION ET APPUI À LA MRC DES CHENAU POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CONCERNANT LA STANDARDISATION ET L'OPTIMISATION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT que la MRC des Chenaux désire coordonner un projet de standardisation et d'optimisation de la sécurité incendie au sein des services incendie des municipalités de son territoire ;

CONSIDÉRANT que la mise en place de ce projet permettra de régler les problèmes de télécommunications entre les services incendies des municipalités lors des interventions et de centraliser, dans une seule base

de données régionale, la collecte d'informations recueillies à la suite des interventions des services incendies ;

CONSIDÉRANT que ce projet est admissible au Programme volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

CONSIDÉRANT que le coût total du projet est de 135 859,82 \$ et qu'une aide financière non remboursable équivalente à 60 % du projet, soit 81 815,89 \$, sera demandée dans le cadre du Programme volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale ;

CONSIDÉRANT que la contribution du milieu de 54 343,93 \$, soit 40 % du projet, sera assumée par les municipalités locales selon une répartition établie par la MRC des Chenaux et que ladite répartition a été déposée aux membres de ce Conseil ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain désire désigner la MRC des Chenaux comme l'organisme mandataire du projet et l'autorise à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale ;

CONSIDÉRANT que le projet de standardisation et d'optimisation de la sécurité incendie au sein des services incendie des municipalités de son territoire a été présenté aux membres du Conseil de la municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain lors d'une rencontre préparatoire ;

CONSIDÉRANT que le comité sur la sécurité incendie de la MRC des Chenaux recommande la mise en place de ce projet ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Géraldine Catherine Plante-Desbiens et résolu à la majorité des voix des conseillers :

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante et que le Conseil de la municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain autorise la MRC des Chenaux à déposer une demande d'aide financière non remboursable dans le cadre Programme volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour le projet de standardisation et d'optimisation de la sécurité incendie au sein des services incendie des municipalités de son territoire.

Un (1) vote contre : Le conseiller Patrice Moore.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

### **7.3 TRANSPORT**

### **7.4 HYGIÈNE DU MILIEU**

### **7.5 AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

### **7.6 LOISIR ET CULTURE**

### **7.7 AUTRES**

**2022-05-67**

#### **7.7.a) DEMANDE DE PASSAGE OCCASIONNEL DE M. AUGUSTE PARENT**

CONSIDÉRANT la demande de M. Auguste Parent du 1020 de la rue Saint-Joseph, sollicitant un droit de passage occasionnel à côté de son garage et qui sortirait sur le terrain appartenant à la Municipalité, près du garage municipal;

CONSIDÉRANT que ce droit de passage occasionnel s'étendrait sur la période couvrant le mois de mai jusqu'à la fin octobre 2021;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Line Toupin et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser le droit de passage à M. Auguste Parent;

D'informer M. Parent que sa demande devra être renouvelée à chaque année au Conseil.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

**7.8 CORRESPONDANCES**

**7.9 COMPTE-RENDU DES DOSSIERS**

**7.10 COMPTE-RENDU DE LA MAIRESSE CONCERNANT LA DERNIÈRE RÉUNION DE LA MRC DES CHENAUX**

**7.11 AUTRES QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE**

**7.12 PÉRIODE DE QUESTIONS DIVERSES**

**2022-05-68**

**7.13 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Line Toupin et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 19 h 24.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
France Bédard  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Nicole Adam,  
secrétaire  
d'assemblée